

N° 109

Janvier 1932

LA BROCHURE MENSUELLE

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : BIDAULT, 39, Rue de Bretagne, Paris-3°

Tél. Archives 65-24

Compte Chèques Postaux 239-02

ABONNEMENT ANNUEL : 12 fr. |

Jean ROULE

Ce que Veulent les Révolutionnaires

Docteur M. N.

Quelques idées
fausses
Sur l'Anarchisme

Groupe de Propagande par la Brochure

Au Lecteur,

Nous estimons que la diffusion des principes libertaires, que le libre examen et la juste critique de ce qui est autour de nous ne peuvent que favoriser le développement intégral de ceux qui nous liront.

Montrer combien l'autorité est irrationnelle et immorale, la combattre sous toutes ses formes, lutter contre les préjugés, faire penser. Permettre aux hommes de s'affranchir eux-mêmes d'abord, des autres ensuite ; faire que ceux qui s'ignorent naissent à nouveau, préparer pour tous, ce qui est déjà possible pour les quelques-uns que nous sommes, une société harmonieuse d'hommes conscients, prélude d'un monde de liberté et d'amour.

Voilà notre œuvre ; elle sera l'œuvre de tous si tous veulent, animés de l'esprit de vérité et de justice, marcher à la conquête d'un meilleur devenir.

Camarades, aidez-nous, en souscrivant de nombreux abonnements à « La Brochure Mensuelle ».

Pour la France: un an, 12 francs; six mois, 6 francs, donnant droit à 5 ou 10 brochures par mois.

Abonnement d'essai: un exemplaire chaque mois, 3 fr. 50.

Contre un timbre de 0 fr. 50, nous expédions 3 brochures différentes à titre de spécimens.

Abonnement Extérieur, tarif postal réduit : 1 exemplaire chaque mois 4.50, 2 exemplaires 6.75. — Nations sans accord postal : 1 exemplaire chaque mois 6.00, 2 ex. 8.50.

Pour les envois de fonds, utilisez toujours le chèque postal : Bidault-Paris, 239-02, c'est le moins cher, le plus certain.

A M. Octave MIRBEAU
en témoignage d'admiration

Les trois chapitres suivants ont paru en articles, dans l'*Action Directe*, n^{os} 8, 9 et 10, année 1906. Des camarades, pensant qu'ils présentaient une certaine vue d'ensemble de notre idéal, m'ont prié de les réunir. Je le fais, sans autre prétention que d'apporter ma pierre à l'édifice commun.

Entre autres lacunes, la forme littéraire manque. Non point que ce soit chose négligeable. Au contraire. J'avoue que lorsque je relis Auguste Comte, c'est dans Littré. Mais ces articles furent écrits au jour le jour, selon les nécessités, et pendant une période où les travailleurs demandaient non de belles phrases, mais des idées.

Voilà le grain. C'est avec une émotion et une satisfaction profondes que je le donne au sillon. Un jour, peut-être, « Jean Roule » tombera — comme d'autres. Il sait. Mais, puisse-t-il tomber, si une autre Madeleine doit faire germer son fruit!

Mai 1906.

Lettre ouverte aux collectivistes

La Société actuelle est mauvaise. Tandis qu'un nombre infime d'individus peuvent se gaver de tout, une multitude d'autres individus crèvent de misère. Or, contrairement à ce qui paraîtrait logique, ce sont ceux qui produisent le plus qui jouissent le moins. Ce sont là des faits. On peut cyniquement les trouver justes et fatals, à la façon de Malthus; ou, interprétant à sa fantaisie les théories darwiniennes, — voyez Haeckel — les accepter comme des lois naturelles nécessaires à la sélection sociale; ce qu'on ne peut faire, c'est les nier. *Il est donc entendu que la Société actuelle est mauvaise.*

Des penseurs généreux veulent transformer cette société mauvaise en une société meilleure. Leur intention est louable, mais l'intention ne suffit point, et il est plus important de savoir si leur idéal répond au besoins des i di-

vidus. S'il est vrai, d'après Dwelshauvers (1), que la psychologie individuelle est plus du domaine de l'Art que du psychologue, il est vrai également qu'elle est aussi du domaine du sociologue. Celui-ci doit tenir compte des aspirations, des besoins de chaque individu, et S. Faure à raison quand il dit : « Il suffirait que le droit d'un seul fût méconnu pour que le droit de tous fût menacé (2) ». La pathologie enseigne qu'une cellule malade est un danger pour tout l'organisme.

Or, vous préconisez comme idéal, l'Etat collectiviste, qui doit, selon vous, donner à chaque individu *tout* ce qu'il est en droit d'espérer d'une association avec ses semblables. En tous cas, vous prétendez qu'un Etat, basé sur le Collectivisme, changerait de fond en comble la société actuelle et en supprimerait les iniquités.

Je ne suis point de cet avis. Je pense, tout au contraire, qu'un Etat collectiviste, tout en diminuant peut-être la somme des iniquités sociales, ne ferait surtout que changer la surface et l'étiquette des choses. Et rien que cela !

Dirigé par un pouvoir central maître de tout en dernier ressort, l'Etat collectiviste « possédera, à un plus haut degré, ce solide **engrenage organique** qui a été le propre du moyen-âge. (3) »

Ce pouvoir *absolu* délégué à une minorité (véritable oligarchie en fait), constitue par lui-même un danger énorme. L'Histoire en donne des exemples typiques. Mais j'admets que tous les dirigeants aient l'âme de Cincinnatus, ou qu'ils soient les exécuteurs stricts de la volonté populaire. Il n'en est pas moins vrai que ce pouvoir central existera et que sa seule raison d'être sera l'élaboration et l'application des LOIS.

**

Nous voici, après ces préliminaires, en plein sujet.

Vous, collectivistes idolâtres de la loi, pouvez-vous citer une loi, *une seule*, qui ne soit oppressive pour quelqu'un ? Non. Il y a, certes, des lois plus ou moins mauvaises, mais *il n'y a pas une loi bonne pour tous*.

(1) *De l'idée de loi dans la Psychologie (Humanité nouvelle, n° 45-46)*, p. 181.

(2) *Douleur universelle*, p. 17.

(3) Schäffe, *Quintessence du socialisme*, trad. B. Malon, p. 59.

En effet, la loi n'a qu'un but : empêcher quelqu'un ou quelques-uns de faire telle ou telle chose. Si, par extraordinaire, une loi n'était restrictive pour personne, il serait inutile de la promulguer puisque tout le monde serait d'accord, d'avance, sur son principe. Il est évident qu'il ne viendra jamais à l'idée de personne d'établir une loi disant que quiconque niera que 2 plus 2 font 4, aura 8 jours de prison et 26 francs d'amende.

En définitive, toute loi a pour objet d'imposer la volonté de la majorité à la minorité. Or, puisque l'Etat collectiviste ne se conçoit pas sans un appareil législatif quelconque pour régler la vie sociale, il est donc établi que, sur ce point — tout en changeant peut-être l'étiquette — **l'Etat collectiviste maintiendra le même système oppressif de la loi que la société actuelle.**

**

Qui dit loi, dit force.

Si vous n'avez pas une force (police, gendarmerie, armée, peu importe son nom, pour obliger la minorité à respecter vos lois, la minorité se moquera de tout ce que vous déciderez. Combien d'individus, de nos jours, ont l'envie de refuser l'impôt au fisc et l'impôt du sang ? Si la peur des gendarmes n'existait pas, les gouvernements feraient banqueroute dès demain !

De plus, cette force doit être considérable. Nous savons, en effet, qu'actuellement, en certains jours d'émeute, si la garde civique ou l'armée ne prêtait pas leur appui à la police, celle-ci serait écrasée et débordée par la masse révolutionnaire.

Or, rien ne vous permet d'affirmer que des cas semblables n'auraient pas lieu dans un Etat collectiviste — pour des motifs injustes, si vous voulez, peu importe. Le fait important, c'est que l'Etat collectiviste pour parer aux éventualités et faire respecter ses lois, sera obligé — condition *sine qua non* — d'augmenter considérablement les forces de police actuellement existantes, ou bien de maintenir sous une forme quelconque, le principe d'une armée ou d'une garde-civique.

Car, j'insiste sur ce point : si vous faites des lois et ne disposez d'aucune force pour les faire respecter, ceux qui seront lésés par vos lois n'y obéiront pas ; et si vous orga-

nisez une force, appelez-la comme il vous plaira, ce sera toujours une police armée de sabres et de fusils et chargée de massacrer ou d'emprisonner ceux qui regimbent. C'est à dire que, sur ce point, *dans l'Etat collectiviste ce sera absolument comme dans la société actuelle.*

**

Est-ce tout ? Oh non !

Qui dit force, dit tribunaux, prisons.

Car il ne suffit pas toujours de massacrer, il faut aussi des juges, représentants de la loi, pour appliquer les peines proportionnellement aux délits commis. Il y a une gradation presque infinie dans la valeur justiciable des délits, et, du moment que vous voulez punir ceux-ci, il est de toute logique que vous évaluiez l'importance du préjudice causé. *L'Etat collectiviste devra donc maintenir l'organisme « justice » tout comme dans la société actuelle.*

De même que pour l'appareil coercitif. Puisqu'il y aura des condamnés — plus ou moins, peu importe — il faudra des prisons, des geôliers, des gardiens, etc. Je veux bien admettre que lorsqu'un geôlier « bouclera » un prisonnier, il ne lui dira pas : « Au nom de Sa Majesté le Roi, je t'emprisonne », mais bien : « Je t'enferme au nom du Citoyen Président ». Cette variante peut contenter des imbéciles ; mais qui sera de l'avis des imbéciles ?

Il y aura donc dans l'Etat collectiviste, des juges, des geôliers, etc., dont la seule raison d'être sera de *juger et emprisonner des hommes qui refuseront d'être de l'avis de ceux qui gouverneront... absolument comme dans la société actuelle !*

De plus, ne pouvant prétendre de juger des hommes sans leur permettre de se défendre, vous seriez obligé de maintenir tous ces bavards en titre et maîtres en chicane : avocats, agents d'affaires, etc., dont la « mission » sera de défendre les accusés ! C'est-à-dire que l'ordre des avocats, classe bourgeoise s'il en fût, existera dans l'Etat collectiviste *tout comme dans la société actuelle.*

**

Or, tous ces individus, qui les nourrira ? Car, je ne pense pas que les geôliers ou leurs pareils vivent d'eau claire ! Il faudra donc que le peuple producteur travaille pour leur permettre de ne rien faire... que du mal !

En quoi prétendez-vous alors que cela différera de ce qui existe aujourd'hui ? Ils seront moins nombreux ? Ils seront plus équitables ? Et après ? Quand un médecin soigne un malade, il ne doit pas chercher à *atténuer* le mal, mais à le *guérir*. De même, le sociologue doit chercher non à *diminuer* les causes des iniquités mais à les *supprimer*.

Et c'est précisément ce que l'Etat collectiviste ne fera pas !

Afin d'éviter toute dissipation, tout abus, l'Etat collectiviste réglera production et consommation ; c'est-à-dire qu'il tiendra une comptabilité scrupuleuse pour qu'aucun individu ne puissent prendre plus qu'il n'aura légalement le droit d'avoir.

O sainte bureaucratie ! Ronds-de-cuir, digne engeance ! vous n'êtes point prêts de disparaître !... Car ce qu'il en faudra des employés dont la besogne consistera à noter des chiffres et à établir la balance des dépenses et des recettes de chaque individu ! Quand je voudrai 50 gr. de tabac, il faudra — afin de ne point léser l'Etat — le faire inscrire par un employé spécial contrôleur de mes dépenses, ou donner un « bon » de quelques minutes de travail ! Et de même pour toutes choses !

Actuellement, l'ouvrier reçoit, pour son travail, un « salaire », qui lui permet de se procurer certains objets. Dans l'Etat collectiviste l'ouvrier recevra, pour son travail, des « bons de travail » qui lui permettront de se procurer certains objets. C'est donc, au fond, absolument le même système que le salariat, sauf que les mots « bons de travail » remplaceront le mot « salaire ». Beau progrès, ma foi ! Mais en outre, comment déterminer-vous l'étalon exact de la valeur « heure de travail » (1) ? Et comment empêcherez-vous la thésaurisation, c'est-à-dire la spoliation au détriment des autres individus ?

J'admets, cependant, que les bons de travail aient une valeur relative plus grande que les salaires actuels, mais cela ne fera qu'atténuer l'iniquité du salariat et ne le supprimera pas ! *Le mal ne sera donc pas guéri!*

*
**

(1) Voir à ce sujet les Chap. XIV et XV, de *La Société future*, par Jean Grave, p. 212-237.

Or, toute cette vaste organisation, outre qu'elle exigera des employés-comptables en nombre fantastique, exigera également toute une armée de contrôleurs, directeurs, inspecteurs, surveillants, etc.

La seule raison d'être de ceux-ci sera — évidemment — de diriger, contrôler, surveiller les travailleurs. Et comme le droit de diriger, contrôler, surveiller serait vain, s'il n'était corrélatif au droit d'imposer sa volonté, les directeurs, contrôleurs, surveillants, etc., auront donc le droit (avec l'appui de la loi) d'imposer leurs volontés aux travailleurs. Il y aura donc dans l'Etat collectiviste des hommes qui auront le *droit* et le *pouvoir* d'être les maîtres d'autres hommes qui n'auront, eux, que le droit... d'obéir ! C'est-à-dire que ce sera absolument comme dans la société actuelle, sauf qu'au lieu de dire : « Monsieur le directeur », on dira peut-être : « le citoyen administrateur ».

Si vous appelez ça la suppression des privilèges, vous avez une logique déconcertante ! Et puis, n'est-ce pas laisser une porte ouverte à la lutte fratricide pour la conquête des meilleures places... *tout comme dans la société actuelle ?*

En outre, qui nourrira ces *individus non-producteurs* ? Ce sera encore et toujours forcément les *producteurs*. Vous prélèverez donc une part de la production des producteurs pour la donner à ces bureaucrates dont la nécessité n'est pas démontrée ! Ce sera alors, soit dit en passant, le *rétablissement sous une autre forme, de l'impôt que nous subissons dans la société actuelle !*

Et ainsi de suite ! Il est vrai que les étiquettes de chaque chose seront changées; il est vrai, en outre, que les travailleurs auront le droit (?) de choisir leurs maîtres. C'est une belle fiche de consolation que de choisir entre Pierre ou Paul celui qui devra me donner du bâton ! Les travailleurs préféreraient peut-être ne pas être dominés; mais, alors, c'est sortir de la question, n'est-ce pas ?

**

L'Etat collectiviste maintiendra donc à un degré plus ou moins étendu les iniquités, les privilèges actuellement existants ? Pourquoi ? Parce que malgré les changements d'étiquettes, il conservera le même système organique que la société actuelle. Or, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Maintenir l'autorité, la loi, le salariat, les pri-

vilèges, *sous des formes quelconques*, produira toujours des iniquités du même genre.

Dans l'Etat collectiviste, un nombre considérable d'individus vivront sans produire, en parasites ou en dominateurs des producteurs... absolument comme dans la société actuelle !

Si c'est cela que veulent les humbles des cohortes collectivistes, grand bien leur fasse ! Mais les esprits libres de préjugés sociaux seront forcément amenés à y résister de toute leur énergie.

*
**

Le cadre restreint de cette brochure ne me permet pas de m'étendre sur chacun des chapitres précédents. Il en est d'autres que je n'ai point abordés, parce que la question sociale étant en premier lieu une revendication au bonheur et à la liberté, les points traités ci-dessus m'ont paru primordiaux. Je n'ai pu, en outre, que donner la synthèse de quelques-unes des critiques de l'Etat collectiviste : mais leur amplification, leurs déductions sont trop faciles pour que ceux qui me liront n'en saisissent point de suite la portée.

Que les travailleurs discutent donc et apprécient ce que valent les phraséologies ronflantes des politiciens qui les dirigent ; qu'ils se convainquent surtout que leur émancipation est à faire par eux-mêmes, et qu'ils ne doivent confier à personne le droit de penser et d'agir pour eux. Déléguer son pouvoir c'est le perdre, a dit Elisée Reclus. Nul ne travaille mieux dans nos intérêts que nous-mêmes. Celui que nous déléguons est toujours tenté (psychologie de l'égoïsme) de faire passer les intérêts particuliers avant les nôtres.

Or, j'ai la conviction que ce n'est point la « lutte politique » qui pourra efficacement transformer la société mauvaise actuelle ; qu'en outre : les collectivistes réaliseront-ils à réaliser leur idéal, cette réalisation ne donnerait pas aux individus la somme de bonheur qu'ils sont en droit d'espérer d'une association avec leurs semblables ; qu'en conclusion : il est indispensable de prévenir les travailleurs des dangers et des vices du système collectivisme si l'on ne veut point qu'ils gaspillent leurs forces dans la lutte qu'ils ont engagée contre la société autoritaire et capitaliste où ils étouffent. **Ce n'est pas changer de maîtres que doivent faire les travailleurs, c'est les supprimer !**

Évolution et Révolution

L'Évolution est une loi naturelle.

Après avoir pendant plus d'un demi-siècle soulevé les plus violentes discussions entre savants officiels ou non, la doctrine de l'Évolution, faiblement esquissée par Goethe, Lamark, E. Geoffroy-Saint-Hilaire, a triomphé et le grand mérite de Darwin, c'est de lui avoir donné des bases inébranlables par la découverte des lois dites « darwiniennes ».

Le dogme religieux lui-même, après certaines tentatives de résistance, s'incline peu à peu devant l'évidence, et feu Léo Errera fit remarquer ce trait curieux qu'« un jeune étudiant de l'Université de Louvain fut réprimandé par ses professeurs de sciences naturelles pour avoir fait à l'extension universitaire catholique de Namur des conférences anti-darwiniennes. » (1)

Mais l'Évolution n'est point d'un seul domaine. Tout dans la nature subit sa loi. « La roche la plus dure ne fait pas exception à cette règle ; elle est soumise à un perpétuel processus de métamorphose tant au point de vue chimique qu'au point de vue physique (2) ». Rien n'est exactement pareil à ce qu'il était quelques instants auparavant. La terre, le sol sur lequel nous vivons, est une des manifestations les plus frappantes de cette transformation perpétuelle. Camille Flammarion a énuméré les principales transformations actuelles du sol (3). *La Terre* (4), d'Elisée Reclus, est une magnifique description de l'évolution physique et géologique du globe à travers les âges.

Bref, d'une façon générale, on peut dire qu'actuellement la doctrine de l'Évolution est admise par tous, que nul ne s'avise plus de pousser des cris d'orfraie dès qu'on parle de

(1) *Une leçon élémentaire sur le Darwinisme*, Introduction p. 15-16 (Lamertin, 1904.)

(2) *Force et Matière*, par L. Büchner, p. 54, ch. vi. (Schleicher, 1906.)

(3) *Le monde avant la création de l'homme*, ch. II, p. 279 à 368 (E. Flammarion, sans date).

(4) Deux forts volumes illustrés de cartes et gravures (Hachette, 1877.)

la transformation éternelle et inéluctable des choses. Bien plus, transportée dans la vie sociale, chacun — s'accordant à reconnaître que tout évolue — veut bien admettre que la Société n'échappera pas à cette loi naturelle, et qu'elle évoluera — ce qu'elle a du reste toujours fait sans leur demander avis.

Certes, il y a des opinions diverses, multiples, quand à la valeur du degré de cette évolution ; mais enfin, le fait lui-même — l'Evolution — est généralement admis. C'est déjà un pas en avant !

*
**

La Révolution est la conséquence naturelle de l'Evolution.

Contrairement à ce qu'on croit communément « la science ne voit aucune opposition entre ces deux mots : évolution et révolution » (1) et « l'on fait preuve d'ignorance en imaginant entre l'évolution et la révolution un contraste de paix et de guerre, de douceur et de violence » (2).

Les faits observés confirment ce qui précède. Les éruptions de volcans, les tremblements de terre, sont de véritables *révolutions de la nature*. Mais ces *révolutions* ne sont que la *conséquence naturelle* de l'évolution des matières internes de notre globe ou des transformations incessantes de la croûte terrestre, et Daubrée a parfaitement établi (3) que les savants sont *unanimes* à admettre ces causes générales (ils se partagent seulement sur ces points : influences cosmiques, rôles des eaux et gaz souterrains, etc.

Les cyclônes, les tempêtes qui ravagent parfois des pays entiers sont d'autres *révolutions* qui naissent *toujours* d'une primitive *évolution* dans l'atmosphère ou les éléments.

L'être humain, après une « évolution » de neuf mois dans le sein maternel naît violemment, arrachant des cris de douleur à sa mère et causant même parfois la mort de celle-ci — donc « révolution ».

Le poussin, après une « évolution » de quelques semaines dans l'œuf, sort de celui-ci par une « révolution » — en brisant la coque qui l'enserme.

(1) *Evolution, Révolution et l'idéal anarchiste*, par Elisée Reclus, p. 3 (*Bibliothèque sociologique*, Stock.)

(2) *Idem*, p. 5.

(3) *Les régions invisibles du globe et les espaces célestes*. (*Bibliot. scient. internat.*, Alcan, 1892.)

La graine qu'on sème, après avoir évolué intérieurement crève son enveloppe pour puiser sa vie dans le sol. Pour pousser sa tige hors de terre, il lui faut faire violence à celle-ci, en se frayant de force un passage. La fleur qui naîtra ne sera pas le prolongement de la feuille, mais bien une sorte d'être qui, pour naître, devra crever l'enveloppe qui l'étreint. On voit donc ici : *évolutions et révolutions successives*.

En résumé, — et l'on a pu s'en convaincre — loin d'être l'antagonisme de l'Évolution, **la Révolution est tout simplement l'acte par lequel s'affirme l'étape accomplie par l'Évolution.**

Nous allons voir s'il y a lieu de geindre en ceci.

**

Il y a des évolutions révolutionnaires et des révolutions pacifiques.

Les faits sociaux nous intéressant particulièrement, c'est dans l'Histoire que nous puiserons nos exemples, et, afin de les rendre plus tangibles, nous citerons des faits récents.

1. — Si une partie d'un Etat se sépare brusquement de l'autre partie, on dira : c'est une révolution. C'est ainsi qu'en 1830, le peuple « belge » se séparant du peuple « hollandais » fit un acte appelé par l'histoire : la Révolution belge de 1830.

Une révolution de ce genre amène généralement des effusions de sang — dans la guerre qui en découle — un arrêt dans les relations de voisinage, etc. Cependant ce n'est pas une loi absolue, et il y a un an à peine, une révolution semblable put se faire en Europe, sans qu'il y eût une goutte de sang versé. En effet, las d'être astreint à la domination du gouvernement suédois, le peuple norvégien se révolta et proclama son indépendance. Un royaume de Norvège fut créé et une vie autonome est acquise à ce nouvel Etat.

Nous verrons tantôt comment peut se produire pareille *révolution pacifique*.

2. — Les gouvernements, comme toutes choses, évoluent. Des lois nouvelles viennent renverser des lois existantes, et, ce qu'il était permis ou interdit de faire hier est permis ou interdit aujourd'hui. Nous pouvons remarquer, par exemple, que depuis la conquête de son indépendance,

la Belgique a sensiblement évolué dans ses lois : lois sur le suffrage, sur le droit d'association, lois ouvrières, remaniement des codes, etc.

Ces évolutions se font généralement sans effusion de sang sous la seule pression de la volonté publique. Cependant, ce n'est pas une loi absolue. Des évolutions infimes peuvent demander de longues années pour s'accomplir et coûter des flots de sang ! La Russie en a actuellement un triste exemple.

Depuis 50 ans, une lutte formidable y est engagée pour la conquête d'une constitution qui vient encore d'être accordée... mais quelle condition ! Les articles restrictifs sont si nombreux, qu'en réalité ce que le tzar semble donner d'une main, il le reprend de l'autre ! Même plus ! le mot *autocrate* n'est pas supprimé !

En fait, cette constitution ne marque qu'un pas dans l'Évolution historique de la Russie et cependant combien cette évolution a déjà coûté de centaines de milliers d'hommes et de femmes massacrés ou morts en exil !

3. — A quoi attribuer les deux faits précédents, contraires à ce qu'on s'imagine généralement par ces mots : Evolution et Révolution ? A ceci : Les maîtres du pouvoir en Russie ont tenté de s'opposer à l'Évolution de la nation russe. Fatalement, un choc entre les forces progressistes et les forces conservatrices en est résulté — et *l'Évolution fut sanglante*. On voit donc que les véritables révolutionnaires russes ne sont point ceux qui furent fusillés, mais bien ceux, à commencer par le tzar lui-même, qui fusillèrent.

Pourquoi, en revanche, la « révolution » de Norvège fut-elle pacifique ? Parce que l'évolution intellectuelle des deux peuples scandinaves est tellement avancée, que, comprenant qu'il était de leur intérêt mutuel de ne pas s'entredéchirer, ils se sont prêtés au cours naturel de leur évolution. L'opinion publique exerça sa pression sur les décisions des gouvernements, et l'acte « révolutionnaire » posé par la Norvège ne fut, en fait, qu'une simple « formalité » pour affirmer l'accomplissement de cette évolution.

Qu'on retienne donc ce fait : **se prêter à l'Évolution est encore le meilleur moyen d'éviter les conflits sanglants de la Révolution.**

Pour affirmer la fatalité de la Révolution et aider à la naissance de cette ère régénératrice, grand nombre de révolutionnaires n'en sont pas moins dans leurs mœurs, très pacifiques. C'est ce qui permet au célèbre critique G. Brandès de dire, parlant de Kropotkine : « rarement il y eut un révolutionnaire si humain et si doux » (1). Même plus ! Faisant une étude comparative entre Kropotkine et Tolstoï, G. Brandès conclut qu'entre « ces deux grands Russes qui seules pensent pour le peuple russe » (2), le plus révolutionnaire peut-être est l'écrivain pacifiste Tolstoï !

D'accord avec leur conviction que « le premier fait mis en lumière par la science sociale est que nulle révolution ne peut se faire sans évolution préalable » (3), la plupart des révolutionnaires dirigent surtout leurs efforts vers l'« évolution », sachant bien que lorsque cette évolution de la masse à la Révolution finale en découlera naturellement.

Quand Jean Grave dit : « C'est donc dans les cerveaux nous faut d'abord faire la révolution ; c'est avant tout, qu'il en nos actes, qu'il faut faire table rase des en nos habitudes. Il résume la pensée de la plupart d'entre préjugés » (1), quand il ajoute aux « révolutionnaires quand nous. De même qu'il ré qu'à beaucoup de nos amis, il semble même » : « Malcher à la révolution, sans s'occuper de la plus court de ma ma conviction absolue est que le chemin discussion d'idées vite et le plus directement est encore la qui y mène le plus diffusion des idées » (2).

Grave a repris maintes fois cette idée, afin d'en pénétrer la révolution sociale, dit-il (3), procède de ses amis : « La Quand nous parlons de révolution, nous l'Evolution ». « seulement la lutte armée » (4). « Plus les n'entendons pas dans la masse, plus leur conscience s'éveille. idées pénétrons

Grave, auto-biographie de Kropotkine, préface de

(1) *Autour d'une* Brandès, p. xx.

(2) *Idem*, p. xv.

(3) *Evolution, révolution, etc.*, par Elisée Reclus. (Cet ouvrage, semble-t-il, la conclusion philosophique de *La Terre*.)

(4) *L'individu et la société*, ch. XIII, p. 218. (*Bibliot. sociol.*, Stock).

(2) *Idem*, p. 227. *Idem*, p. 3. (*Bibliot. sociol.*, Stock.)

(3) *La Société future*

(4) *Idem*, p. 5.

lera, plus intense deviendra le sentiment de leur dignité... etc. » (5). « Nous ne sommes pas de ceux qui prêchent les actes de violences » (6).

Charles Albert, Cornélissen, Faure, Girard, Kropotkine, Lermina, Malatesta, Malato, Nieuwenhuis, Reclus — combien d'autres ! — ont émis sous des formes diverses semblables opinions.

On voit donc qu'on peut être révolutionnaire sans pour cela — ainsi qu'on le croit communément — être un panégyriste du meurtre. Si nous sommes révolutionnaires c'est — nous l'avons suffisamment expliqué — parce que l'Évolution de la société doit naturellement amener la Révolution. Or, cette révolution sera sanglante ou non, *selon les obstacles qui lui seront opposés*. Cela dépendra non de nous, mais de ceux qui gouverneront la société. Tout ce que nous pouvons et devons faire c'est par la diffusion de nos idées, aider à l'Évolution « naturelle » de la société.

*
**

En résumé, et tout paradoxal que cela puisse paraître, *dans la société actuelle, les véritables révolutionnaires — dans le sens qu'on donne généralement à ce mot — ne sont pas ceux qui affirment l'inéluclabilité de la Révolution, mais bien ceux qui, pour satisfaire des intérêts égoïstes, veulent empêcher l'Évolution naturelle de la société et amènent de perpétuels conflits entre les forces évolutionnistes et les forces « ankylosatrices ».*

J'ajouterai, en matière de conclusion, que, le jour où les individus auront compris ce qu'est, en réalité, la Révolution, celle-ci ne sera plus à craindre pour personne, car nul ne s'y opposant par la force, elle pourra s'accomplir « pacifiquement ».

C'est une vérité que devraient méditer les jouisseurs — et les timorés.

*
**

(5) *La Société mourante et l'anarchie*, p. 211. (Bibliot. sociol., Stock.)

(6) *Idem*, p. 210.

A propos de notre idéal

Des amis me disent : « Vous affirmez que toute société qui, pour s'organiser, emploierait sous une forme quelconque, les principes organiques de la société actuelle, maintiendrait fatalement, à des degrés divers, les iniquités sociales existantes. C'est exact. Vous affirmez aussi que la Révolution est inéluctable. C'est bien, et votre démonstration nous paraît plausible. Mais alors, quelle organisation voulez-vous ? Comment maintiendrez-vous l'ordre dans la société future ? » Etc., etc.

Les objections ne manquent pas. Mais comme il serait impossible de les analyser toutes en un modeste article, je me bornerai à répondre aux *plus fortes* qui nous sont faites, voulant prouver par là que nos théories ne craignent pas l'examen.

On nous dit : « Si, dans la société future chaque individu a le droit de prendre selon ses besoins, et, si aucune loi n'oblige l'individu à travailler, les fainéants pulluleront et vivront en parasites de ceux qui travailleront ».

Rien ne paraît plus exact et pourtant rien n'est plus faux.

*
**

Remarquons d'abord que si les Révolutionnaires voulaient faire la Révolution pour fainéantiser *après*, au lieu de se créer mille soucis avec les forces policières actuelles, il commenceraient par solliciter les emplois de fainéants que la société *prodigue* à ceux qui la veulent défendre. (Voir plus loin). On m'accordera donc que *les révolutionnaires sincères ne sont pas des fainéants*. Or, pour triompher, la Révolution devra avoir le plus grand nombre avec elle. C'est-à-dire que ceux qui feront la Révolution — et vivront après elle — ne seront donc point « les fainéants » ; et comme ils seront forcément le plus grand nombre, la crainte des fainéants diminue d'autant. En outre, cette crainte est chimérique, car les fainéants sont des produits de la société actuelle.

**
*

La société honore et organise la fainéantise.

Un fainéant est un être qui vit sans rien produire. Or, à quoi rêvent la majorité des panégyristes de la société bourgeoise ? A amasser le plus d'argent possible *et par n'importe quels moyens* afin de pouvoir vivre... sans travailler : donc, en fainéants.

Pourquoi ? Parce que malgré les hypocrites déclamations des repus en l'honneur du Travail, *seuls sont honorés*, ceux dont les mains ne sont point « souillées » par le travail, en un mot : les fainéants. Donc, **la société honore les fainéants.**

En outre, elle organise la fainéantise : L'Etat, n'est-il pas le plus grand pourvoyeur de *sinécures* ? C'est un fait connu qu'un fainéant qui doit cependant travailler pour vivre cherche à se placer comme « employé à l'Etat ». — Et les gendarmes, les soldats, les douaniers, que fabriquent-ils ? N'est-ce pas même un fait patent que celui qui a passé quelques années à la caserne, en sort complètement avachi et qu'il lui faut un réel courage pour se remettre au travail ? *L'armée, fruit de la société bourgeoise, est une véritable école de fainéantise* (1). Et la police ? Un mot populaire nous répond : « Rien, comme un fainéant, pour faire un bon agent de police ! »

Maintenant, parlez-nous donc des fainéants, messieurs les bourgeois !

*

**

La société « oblige » les travailleurs à fainéantiser.

En effet, sa mauvaise organisation cause cette plaie : le chômage forcé de millions de « sans-travail ». Il y a des individus qui ne veulent rien faire, certes ; mais, combien d'autres, — *les plus nombreux* — qui ne demandent qu'à travailler ! Il faut avoir cherché du travail pour savoir combien il est difficile, parfois, d'en trouver ! Et alors, obligés de rester inoccupés, ils perdent peu à peu l'habitude de l'atelier, *apprennent à fainéantiser* — et deviennent des fainéants quand leur volonté ou leurs besoins ne sont pas plus fort que leur dégoût. Combien de millions de fai-

(1) C'est, du reste, le mot d'Urbain Gohier (v. *Les Prétoriens et la Congrégation*).

néants le sont devenus *contraints* par la société bourgeoise elle-même ?

Au surplus, comment ne pas devenir fainéant ? Les travailleurs reçoivent généralement un salaire dérisoire pour un travail de 10, 12 ou 14 heures, fait dans un milieu où, presque toujours, l'hygiène et la salubrité n'existent pas ! *Les économistes bourgeois eux-mêmes le reconnaissent* — déclarant la chose inévitable — et ils reconnaissent également que les plus pénibles, les plus dégoûtants travaux (vidangeurs, égoutiers, journaliers) sont les moins payés ! Et tandis que les travailleurs n'arrivent presque jamais à gagner au-dessus de ce qu'il leur faut pour « vivre », il est prouvé que plus ils travaillent, plus ils augmentent la fortune de leurs patrons et, en conséquence, la force du capital qui les écrasera de plus en plus ! Et on s'étonne que quelques individus dont le dégoût crie plus fort que le ventre, veuillent ne plus rien faire ! Mais, ce qui doit étonner au contraire, c'est qu'il y ait encore des individus qui consentent à travailler pour engraisser des patrons !

**

La fainéantise est donc une conséquence de la société actuelle. Pourquoi ? *Parce que le travailleur ne reçoit qu'une part minime de son produit.* Mais, assurez au travailleur le fruit de son travail, il redoublera d'ardeur. « Tel ouvrier, nonchalant à l'usine, bêche son jardin dès l'aube en contemplant le lever du soleil, et le soir à la nuit tombante... (1). Le dimanche, le même ouvrier qui trouve écrasantes les 10 heures de travail de l'atelier, en fera 15 dans son jardin, vaillamment et le cœur joyeux. Pourquoi ? Parce qu'il sait que les légumes qu'il récoltera, c'est lui et les siens qui les mangeront. Mais demandez à ce travailleur de bêcher son jardin pour un salaire dérisoire et vous verrez le résultat ! *Ce qu'il faut donc, pour éviter le fainéantisme, c'est assurer au travailleur le produit de son travail ; et c'est précisément ce que la société actuelle ne fait pas !*

**

Mais dans la société actuelle, les fainéants sont-ils réellement si nombreux ? Non. Le banquier, l'avocat, le juge,

(1) *La conquête du pain*, par P. Kropotkine, p. 207-208. (Bibliot. sociol., Stock.)

l'administrateur, le négociant, l'industriel, l'entrepreneur, etc., consacrent chaque jour quelques heures à la direction de leurs affaires. Ce travail serait inutile dans une société bien organisée; mais, enfin, c'est du travail !

Quelle différence entre le bourgeois dirigeant ou réparant son auto, et le travailleur dirigeant ou nettoyant une locomotive ? Entre le « travail » du bourgeois conduisant lui-même son cabriolet et celui du fermier conduisant sa charrette de foin ? Entre le travail de l'avocat qui plaide et de l'instituteur qui enseigne ? Préjugés ! Rien que préjugés ! — Le nombre véritable de fainéants est donc très faible... si l'on excepte, bien entendu, ceux nourris par l'Etat ! Ce qui n'empêche pas les collectivistes d'avoir recours à l'Etat pour supprimer les fainéants... ô logique !

*

**

Il est établi que dans la société actuelle, les bourgeois même les plus favorisés, travaillent 4 à 5 heures par jour pour se distraire ou diriger leurs affaires. Or, ces 4 à 5 heures sont précisément le **temps de travail quotidien** qu'exigerait la production de **tout ce qu'il faut pour tous les individus vivre largement** si le travail de chaque individu était bien employé ! Et ce ne sont pas les révolutionnaires seuls qui avancent ces choses, mais un grand nombre d'économistes socialistes et bourgeois, tel Franklin qui l'affirmait déjà vers la fin du XVIII^e siècle !

Je ne puis, faute de place, entrer dans des détails étendus et renvoie à l'ouvrage de Pierre Kropotkine (2) qui a établi que 58 journées de travail de 5 heures chacune par la moitié des adultes d'une ville comme Paris seraient suffisantes pour fournir pendant un an à toute la population de la ville, tout le pain, lait, légumes, fruits et viande nécessaires ! Et ces chiffres, loin d'être de ceux qui « se laissent écrire », ont été confirmés par les agronomes et par l'expérience des entreprises privées.

Ceci représente donc une moyenne annuelle de 30 journées de 5 heures de travail chacune, par adulte, pour que **tous** (enfants, adultes, vieillards) aient amplement le nécessaire. En comptant 300 journées de travail par an, il reste donc, par adulte, 270 journées de travail pour produire : vêtement, habitât et... superflu !

(2) Ouv. cité, chap. Agriculture.

Quelle perspective de bien-être !

Or, la somme de travail est déjà actuellement produite, puisque nous savons que les bourgeois les plus favorisés travaillent eux-mêmes 4 à 5 heures par jour ! **C'est donc le manque d'entente entre les hommes qui produit la misère effroyable qui écrase la plupart d'entre eux.**

**

Après ce qui précède, qui croira encore au « fainéant » de la société future ? d'autant plus que les travailleurs, travaillant *pour eux*, auront soin d'apporter dans leur travail toutes les améliorations d'hygiène, etc., que la rapacité patronale néglige, afin de *faire du travail un exercice et une distraction hygiénique nécessaires.*

Enfin, y eut-il encore des fainéants, ne serait-ce pas imiter Gribouille qui se jetait à l'eau par crainte de la pluie, que d'entretenir toute une organisation de fainéants légaux pour emprisonner et « nourrir » en prison quelques autres fainéants ?

**

L'objection fainéantisme, étant la plus importante, je l'ai traité longuement. La place me faisant défaut, je serai bref pour l'autre point que je veux discuter. D'autant plus que je compte publier bientôt une brochure spéciale sur ce problème : *Au lendemain de la Révolution.*

On nous dit : « Si vous n'avez aucune Justice, ni Police, les crimes vont se multiplier effroyablement ! » Etc., etc.

A cela nous répondons : On ne tue pas pour le plaisir de tuer. Les statistiques démontrent que la presque totalité des crimes ont à leur base : « vice d'éducation, misère, appât du vol ». Mais il est évident que du jour où chaque individu pourra librement obtenir le nécessaire et même le superflu, et où ce bien-être lui sera assuré moyennant un faible travail — une distraction ? —, nul ne jugera bon de massacrer une pauvre vieille ou un passant pour leur voler leurs écus, — d'autant plus que les écus n'auraient qu'une valeur de curiosité. La presque totalité des crimes qui « ornent » les faits-divers des journaux, disparaîtraient donc *nécessairement* par la transformation du milieu.

Restent les crimes passionnels. Remarquons, tout d'abord, que *jamais une loi n'a empêché un crime*; tout son rôle se borne à punir. Or, les crimes passionnels sont surtout dûs à *un vice d'éducation*. C'est parce qu'il considère sa maîtresse, sa femme, comme sa propriété, qu'un individu tue celle-ci, si elle fait un acte qu'il juge offensant pour lui. C'est parce que la loi et l'éducation mettent des entraves à l'individu qui cherche son bonheur qu'on voit des époux tuer ou empoisonner leur conjoint, pour s'en « débarrasser », etc. La transformation du milieu par la suppression de toute entrave et le droit de tous à la vie, aura donc pour conséquence *naturelle* de réduire à un minimum inespéré peut-être, les crimes, même passionnels. L'éducation fera le reste.

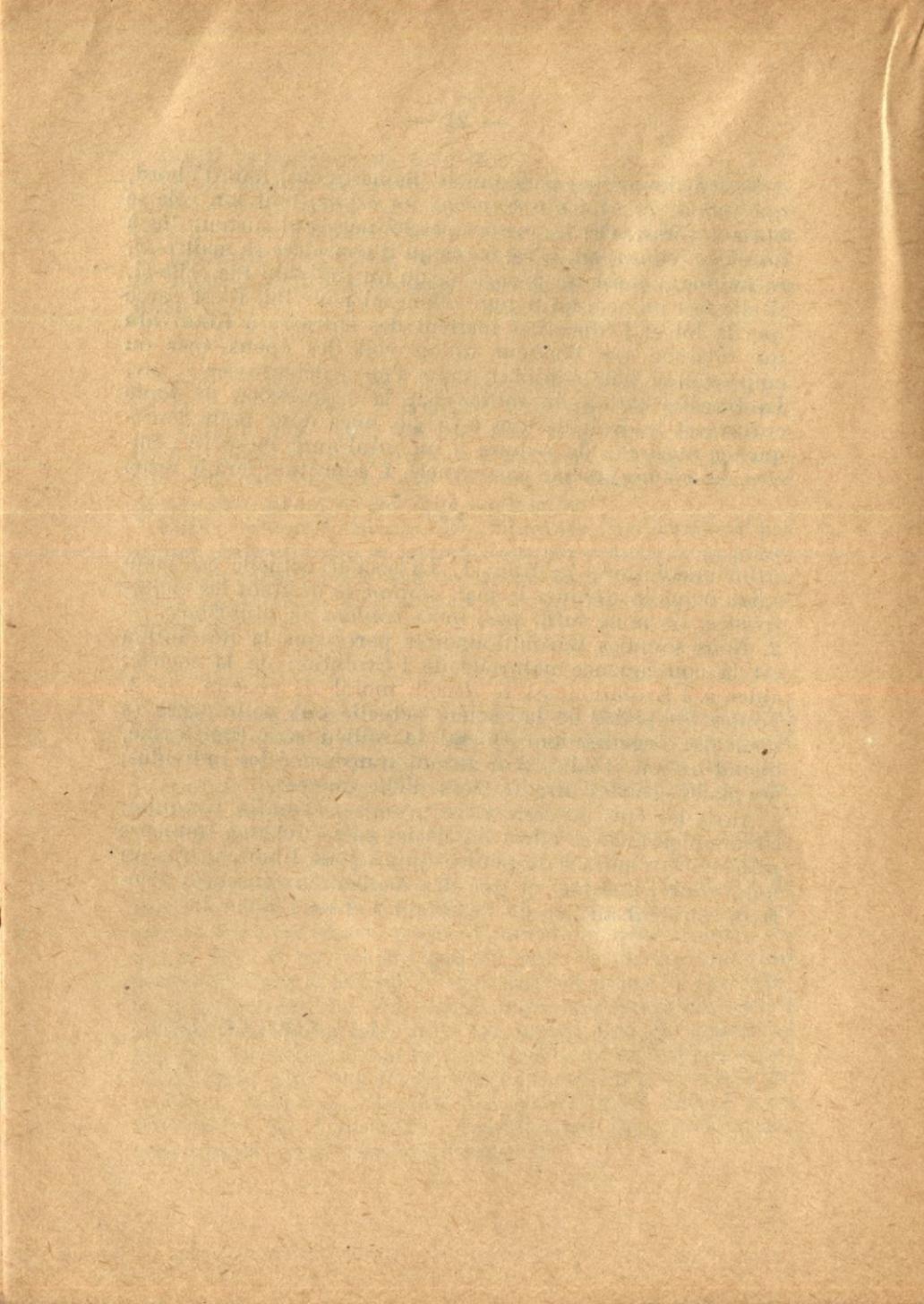
*
**

En conclusion, je dirai: 1. La société actuelle est mauvaise. Vouloir atténuer le mal, comme le désirent les collectivistes, ne nous suffit pas; *nous voulons le supprimer*. — 2. Nous sommes Révolutionnaires parce que la Révolution est la conséquence naturelle de l'Évolution de la société; aider à l'Évolution est le *devoir* moral de chacun. — 3. Toutes les plaies de la société actuelle ont pour cause sa mauvaise organisation. Quand le milieu sera transformé, quand milieu et éducation auront transformés les individus, les plaies sociales disparaîtront d'elles-mêmes.

Alors les élus de cette terre promise, et enfin conquise, contempleront avec effroi les siècles passés; et une immense pitié les étreindra à la pensée qu'un jour l'homme fut un loup pour l'homme, et que des malheureux insensés s'entredéchiraient au lieu de s'entr'aider et de s'aimer !

FIN

Jean ROUILLE (1906)



Quelques idées fausses sur l'Anarchisme

L'anarchisme peut être divisé en trois catégories : l'école révolutionnaire de Bakounine et Kropotkine, connue sous la dénomination d'anarchisme communiste; l'anarchisme éthique ou philosophique de Godwin, Proudhon et Tucker; et, enfin, l'anarchisme religieux de Tolstoï.

Aussi, lorsqu'on parle des idées fausses que d'aucuns se font de l'anarchisme, il ne faut pas oublier que non seulement chacune des tendances est mal interprétée, mais encore que la confusion résulte de l'existence même des dites tendances, nécessairement antagoniques dans quelques extrêmes.

De la même façon ceux qui émettent ou se forment des idées fausses sur l'anarchisme constituent des catégories bien distinctes. Afin de faciliter nos démonstrations, nous les classerons en trois types différents : les conservateurs, qui détestent et redoutent toute proposition radicale de rénovation sociale; les socialistes et autres réformistes, qui ne peuvent souffrir qu'on poursuive un objectif différent de celui qu'ils se proposent; et, enfin, les anarchistes eux-mêmes qui croient posséder le monopole de la vérité.

Ces idées fausses sont nombreuses et variées, mais ce n'est pas ici le cas de les examiner toutes. Je bornerai donc mes observations à quelques-unes d'entre elles seulement et particulièrement à celles qui se rapportent à l'école révolutionnaire, comme étant celle qui fait le plus de bruit, qui soulève le plus de réprobations et qui est la moins comprise.

La première et la plus importante des fausses conceptions de l'anarchisme, soutenue de bonne foi ou à dessein par amis et adversaires, est celle qui prétend que Anarchie, Communisme et Révolution constituent une trinité indissoluble, de façon qu'on se représente souvent la première

tenant d'une main la révolution sanglante et de l'autre, le communisme évangélique. La révolution apparaît inévitablement sanglante et le communisme comme une inéluctable nécessité économique.

Que la formation de semblables erreurs soit en partie causée par les enseignements mêmes de quelques-uns des propagandistes de l'Anarchie, cela ne peut être nié. Comme toute généralisation non dérivée d'inductions, la conception de l'anarchisme fut hardie mais vague. Elle ne put, en outre, ainsi que beaucoup d'autres idées, se soustraire, au début, à l'influence des idées voisines.

La naissance de l'anarchisme coïncide avec la période révolutionnaire de 1848-71. Les traditions de la grande révolution française persistaient, toujours fraîches, dans l'esprit populaire; le milieu était imprégné du désir de changements politiques et sociaux et les aspirations des hommes s'élevaient aux conceptions les plus hardies. La construction de barricades constituait alors une industrie encore florissante. Ce fut à une époque où se fabriquaient des constitutions de papier et des systèmes sociaux, que surgit précisément le système antiautoritaire.

Les plus vives critiques envers la tyrannie de l'Etat ne pouvaient que rencontrer l'approbation des plus impatients et persécutés révolutionnaires de cette époque. L'idéal d'une société sans autorité, an-archiste, leur inspira la volonté opiniâtre d'agir contre les pouvoirs constitués, et leur amour naissant de l'Humanité ne pouvait se satisfaire que par la plus haute expression de la fraternité humaine, par la réalisation du communisme fraternel.

Mais, s'il est historiquement certain que les premiers anarchistes furent avant tout des communistes révolutionnaires, il ne s'ensuit pas nécessairement que l'anarchisme soit impossible en dehors des principes économiques du communisme et sans avoir recours à la révolution violente. Théoriquement il n'y a aucun lien essentiel entre les trois conceptions, bien que bon nombre de personnes croient fermement à cette trinité comme à un tout. Ceux qui ne croient pas à la nécessité d'un gouvernement, peuvent être ou ne pas être partisans de la révolution et de la propa-

gande par le fait; ils peuvent ou non préconiser le communisme.

La garantie de la liberté, dans les relations sociales, du principe du concours volontaire ou du droit de sécession de l'organisation sociale, suppose, comme je l'expliquerai plus loin avec plus d'ampleur, une seule condition économique fondamentale, qui est : égalité de moyens pour obtenir l'indépendance économique. D'autre part, sur le terrain des faits, l'anarchisme américain, comme l'exposait son fondateur Josiah Warren ainsi que très expressivement Thoreau, est entièrement indépendant des deux tactiques communiste et révolutionnaire. L'anarchisme de Benjamin Tucker, généralement le plus logique et le plus conséquent, est décidément opposé au système communiste et extrêmement pacifique dans ses moyens. Proudhon lui-même essaya d'établir l'anarchie au moyen d'une Banque du Peuple et de l'Echange du Travail.

Il est ainsi évident qu'identifier l'anarchisme avec le communisme et la révolution est une conception faussée de sa théorie et contraire aux manifestations de son histoire. Néanmoins, nous entendons toujours répéter cela, de bonne foi de la part des sympathisants, qui devraient cependant le connaître un peu mieux, et intentionnellement de la part des réactionnaires et des politiciens socialistes qui ont tout à gagner en entretenant ces erreurs discréditant les anarchistes aux yeux du Peuple.

Comme exemple de cette ignorance voulue pour ce qui concerne l'anarchisme, je citerai quelques passages d'un livre paru il y a quelques mois et accueilli par les louanges de la presse socialiste américaine qui le qualifia le « livre remarquable d'un homme remarquable ». A la page 332 de l'*Histoire du Socialisme aux Etats-Unis*, on peut lire ce qui suit :

« Les anarchistes, en se refusant à reconnaître le caractère organique de la société humaine, nient le cours graduel et logique de son évolution. Le monde serait en tout temps disposé selon le vouloir des révolutionnaires les plus radicaux, et ce qu'il faut pour établir le bien-être c'est un coup de main d'hommes décidés et capables de risquer leur vie pour l'émancipation du peuple opprimé.

« Conséquents avec leur point de vue, les anarchistes repoussent l'action politique comme une farce nuisible et dédaignent les efforts des associations ouvrières et du mouvement socialiste tendant à améliorer les conditions de la classe ouvrière, comme étant des moyens réactionnaire destinés à retarder la révolution en supprimant le mécontentement des ouvriers pour leur état actuel. Les efforts des anarchistes consistent à semer la révolte parmi les pauvres et à entretenir *une guerre personnelle* avec ceux qu'ils considèrent comme les responsables de toute l'injustice sociale, les grands et les puissants de toutes nations. Leurs armes sont la propagande par la parole et par le fait. »

Cet *homme remarquable* paraît ne pas même avoir lu une simple brochure anarchiste. Chaque affirmation de ces passages est une absurde interprétation de phrases cueillies dans les discours passionnés que le vétéran révolutionnaire John Most prononçait il y a une quinzaine d'années. La théorie anarchiste est malheureusement si peu comprise, qu'un tel fatras d'absurdités trouve facilement crédit même parmi les écrivains, pour ne pas parler des pieux lecteurs qui sont épris d'une sincère horreur pour « les dangereuses théories de ces terribles fous qui s'appellent anarchistes ».

Une autre des plus importantes parmi les fausses idées sur l'anarchisme, dont il est nécessaire de parler parce qu'elle affecte son principe fondamental, est celle qui a trait à la conception de la liberté individuelle.

On abuse beaucoup de cette locution. Au nom de la liberté, les bourgeois satisfaits défendent jusqu'à *l'esclavage de nos temps* et pour leurs successeurs, pour le socialisme qui aspire au pouvoir politique, la liberté est parfaitement compatible avec *l'esclavage futur*. L'anarchisme est détesté parce qu'on le suppose partisan de la liberté sans frein, de la licence grossière, ce qui ne pourrait que détruire toute vie sociale, ce pendant que les anarchistes mêmes ne tombent pas d'accord sur la définition du mot. L'école philosophique se conforme à la formule spencérienne de la liberté égale, c'est-à-dire que chacun soit libre de faire ce qui lui plaît autant qu'il ne porte pas

atteinte à la liberté d'autrui. Le problème ne se résout cependant pas ainsi, il avance seulement d'un pas, car la formule ne contient pas la définition de sa clause limitative. Qu'est-ce qui constitue, en effet, un empiètement sur la liberté d'autrui? La question se reproduit plus en avant et paraît être fondamentale, car ce n'est pas le principe de liberté qui sert de ligne de conduite, mais bien les *limites* de la liberté, ce qui nous fait revenir à la conception même de la liberté garantie par les lois qui régissent notre vieille société bourgeoise.

L'école anarchiste « non philosophique » rejette une telle formule. Pour ses partisans, la liberté n'implique rien moins que, cet état de choses idyllique, où chacun serait libre non seulement de faire, mais encore de *jouir* de toute chose. Ils ont confiance, antiphilosophiquement pour sûr, en la bonté inhérente à la nature humaine, et refusent de limiter en quoi que ce soit la liberté. C'est cette aspiration des anarchistes communistes vers la parfaite liberté idyllique qui pousse les réformateurs bienveillants, mais prudents, à exprimer cette sympathique opinion que : « l'anarchisme est certainement un bel idéal, mais... combien impraticable! »

Nous avons ainsi l'anarchisme, exééré, d'une part, comme théorie infernale de malheur et de désordre, et idéalisé, de l'autre, comme un rêve magnifique, mais irréalisable.

Or, la liberté que préconisent les anarchistes n'est ni terrible à produire le chaos, ni miraculeuse à rendre sa réalisation impossible. On l'a tout simplement mal comprise. On parle toujours de liberté comme s'il s'agissait d'une force positive, d'une arme, de quelque chose dont les individus pourraient faire un bon ou mauvais usage. Fréquemment nous arrive-t-il d'entendre dire : « Donnez la liberté à l'homme et il en abusera pour faire du mal à son voisin » ; ou alors, au contraire : « Donnez la liberté à l'homme et il sera bienveillant et plein d'égards pour autrui. » Mais la liberté n'est pas une chose qui se donne. Ce n'est pas un titre de propriété ou une lettre de cachet avec laquelle nous puissions faire ce qui nous plaît. Essentiellement la liberté est une simple relation, une condition négative, l'absence de quelque chose de positif dans ses manifestations, c'est-à-dire l'*absence de soumission*.

Ainsi la liberté est une *relation sociale*, non une faculté individuelle. Hors de la société nous ne pouvons d'aucune façon nous représenter la liberté. Nous pouvons faire absolument tout ce que nous voulons sans que cela implique toutefois aucunement la question de la liberté. Nos actes ont une signification uniquement lorsqu'ils affectent les autres, lorsqu'ils ont une relation définie avec les actes d'autrui, c'est-à-dire lorsqu'ils constituent des *actes sociaux*. En parlant de liberté nous ne faisons de plus que caractériser tout simplement la relation de nos actes avec les actes d'autrui; nous montrons en outre que notre activité ne doit porter atteinte à l'activité de personne. Dans les relations d'homme à homme, être libre ne signifie nullement être investi du pouvoir de diriger autrui; cela signifie accroître les avantages qui résultent de la condition négative de ne pas être dirigé par lui.

On dit souvent : « Il est fort beau de parler de liberté parfaite pour l'avenir, lorsque les sentiments altruistes se seront développés et auront remplacés les sentiments égoïstes et que l'intérêt des hommes consistera principalement, comme le dit Spencer, à être mutuellement des auxiliaires. Mais avec les conditions actuelles de l'humanité et les relations compliquées des intérêts en conflit, il faut que la restriction, plutôt que la liberté, continue d'être le guide principal de l'organisation sociale. »

Tout le fallacieux que contiennent ces paroles est dû, lui aussi, à une conception erronée de la liberté. Il ne s'agit pas de faire un sacrifice au bénéfice d'autrui. Elle ne procède pas de l'altruisme, de l'idée de l'appui mutuel. Aucun impératif, devoir pour autrui, etc., mais le pur égoïsme, tendant à l'affranchissement de l'individu.

La définition de la liberté individuelle n'est *pas* que chacun fasse ce qui lui plaît, à la condition, exprimée ou tacite, de ne pas entraver son voisin, mais bien que chacun puisse *s'abstenir* de faire ce qui ne lui plaît pas, sans condition de sorte.

Si la liberté individuelle est incompatible avec l'organisation sociale, tant pis pour cette dernière.

Laissez l'individu seul : ne l'*obligez* pas, au nom de la société, à faire ce dont il ne ressent pas la nécessité, et

vous ne vous verrez pas obligés à l'*astreindre* pour qu'il fasse ce dont il a besoin. Le but de la société est le développement de l'individu et non *vice versa*. L'organisation sociale a son importance seulement en tant qu'elle facilite l'explication des initiatives individuelles : plus la liberté personnelle y est complète et plus elle s'approche de son but.

L'anarchisme est la négation de l'organisation *autoritaire*, mais évidemment pas de toute organisation. Il ne méconnaît point de caractère organique de la société, ni le cours graduel de son développement. Cependant, tout en reconnaissant le caractère organique de la société, il ne s'ensuit pas qu'on l'envisage comme un organisme dans le sens absolu du mot, c'est-à-dire un organisme où tous les organes composants obéissent en esclaves à la volonté d'une autorité centrale, comme au plus haut *sensorium*. L'organisation politique de la société est une conception tout à fait distincte de l'organisation biologique. La société est une organisation sans organes spéciaux et fondée uniquement en vertu des relations mutuelles unissant les individus. Quel est le caractère de ces relations mutuelles? A la science politique de répondre. Quel *devra* être, ou mieux, quel sera le caractère de ces relations mutuelles à l'avenir? L'anarchisme enseigne qu'il sera *libertaire*, que ces relations mutuelles, c'est-à-dire que l'organisation sociale, *devra* être *volontaire* et non *autoritaire*.

L'individu ne doit obéissance et fidélité à aucune personne ou groupe de personnes. Il est libre, parfaitement libre de joindre ses efforts à ceux de ses semblables, et pour les fins et par les moyens qui lui plairont le mieux, ou de rester isolé et ne *pas* participer aux travaux et, par conséquent, aux bénéfices de toute entreprise sociale. Le principe de la liberté individuelle, c'est le droit à la sécession, le droit de se séparer à chaque instant de l'organisation politique constituée; le droit de ne *point faire* ce dont on ne sent la nécessité, le droit de ne pas se conformer aux décisions de la majorité; c'est, en somme, le droit à la possession absolue de sa propre personnalité.

L'idée de l'*archisme*, de l'Etat, dans toutes ses manifestations et formes, se base sur la théorie qu'une portion de

la société — une minorité dans la forme oligarchique de l'Etat, une majorité dans la forme démocratique, — a le droit d'obliger tout le reste à accomplir ses vœux. Toutes les formes d'organisation d'Etat nient en principe le droit de leurs membres constituants de se séparer, individuellement ou en groupe, de telle organisation. Aucun Etat ne souffre, dans sa juridiction, l'existence de toute autre organisation politique, indépendante de son autorité. Pour les partisans du gouvernement, il n'y a rien de plus dangereux qu'un « Etat dans l'Etat ». L'anarchisme soutient un point de vue diamétralement opposé à celui de l'Etat oppresseur. Il préconise l'élection individuelle, au lieu de la *loi des majorités*; la liberté de ne *pas accomplir* les ordres de l'autorité, bref, l'organisation *volontaire* au lieu de l'organisation *autoritaire*.

L'anarchisme veut tout cela, mais *rien de plus*. Et j'en viens à considérer une autre fausse idée sur l'anarchisme.

On pense ou, du moins, on affirme invariablement que l'anarchisme suppose un système économique particulier sans lequel il ne serait pas possible ou ne pourrait point prospérer. Je ne parle pas contre les anarchistes qui préfèrent le communisme, la propriété privée ou tout autre système comme une condition économique désirable par elle-même; je parle simplement contre ceux qui voient dans l'un ou l'autre de ces systèmes une condition indispensable au développement de l'organisation anarchiste, niant ainsi toute possibilité de l'anarchisme non accompagné d'un autre « isme » supplémentaire. A cet égard, aussi bien les communistes que les individualistes se trouvent dans l'équivoque. L'argument des premiers est que l'homme ne pourra être parfaitement libre qu'autant qu'il pourra consommer tout ce dont il a besoin, et des biens de la terre et de sa part dans la production. Et, en outre, que l'équivalence des fortunes constitue une nécessité absolue pour la sauvegarde de l'institution de la liberté.

L'argument des individualistes, partisans de la propriété privée, est que la communauté constitue essentiellement une exploitation des forts de la part des faibles, qui, en premier lieu, contrarie le progrès de la race et, en général, aliène la liberté des plus forts au profit des plus faibles.

Aux arguments des communistes, je répondrai : Vous ne pourrez certainement être suffisamment et parfaitement libres en ce monde, car, même en communisme, vous ne vous verriez libres ni des maladies, ni des infirmités ou de la mort inévitable, des maux et des douleurs innombrables dont le corps et l'esprit humains sont héritiers. Il est fort douteux que même un communiste ait une « volonté libre » sur soi-même.

Je ne veux pas dire par là qu'il ne soit point désirable d'obtenir toutes ces libertés, mais je conteste catégoriquement que sans elles nous ne pourrions jouir de la liberté préconisée par l'anarchisme. Qu'on se rappelle bien que la liberté visée par l'anarchisme est la liberté de ne pas faire socialement ce dont on n'a pas besoin; la liberté pour chacun de n'être astreint par aucune organisation à aucune entreprise qu'on n'ait choisie soi-même. C'est là toute la liberté anarchiste, pour ainsi dire, et c'est aussi tout l'anarchisme: le reste n'est que question de convenances et d'accords volontaires et circonstanciels.

Tout ce qu'il faut à l'homme pour se garantir une liberté non soumise à l'autorité de qui que ce soit c'est, à part la santé mentale, l'indépendance économique rendue possible par l'égalité des conditions pour utiliser la terre et les dons spontanés de la nature. Cela établi et au moyen d'accords mutuels dans une organisation volontaire, l'homme peut vivre libre et heureux.

Ce n'est pas par l'égalité des fortunes, mais par celle des moyens, ajoutée à la liberté, que s'établira la fraternité. Comment les plus forts et les plus frugaux opprimeraient-ils les plus faibles et moins limités, lorsque les faibles et les incapables seraient suffisamment forts et auraient assez de ressources dans l'égalité des moyens pour rester isolés et être libres.

D'autre part, les craintes manifestées par les individualistes à l'égard du communisme volontairement organisé et réciproquement convenu n'ont aucune raison d'être. Le mutualisme ne comporte pas d'exploitation. Aucun homme n'étant obligé d'accepter certaines conditions, ne peut être exploité: et certainement aucun anarchiste n'a jamais

songé à forcer quelqu'un au communisme. Quant au progrès de la race, l'idée que l'appui mutuel l'augmente beaucoup plus qu'autre chose va depuis quelque temps gagnant du terrain; il est donc inutile que nous insistions là-dessus.

Au surplus, il faut considérer comme le produit d'une lamentable et fausse conception de la nature même du progrès social cette compétition pour l'établissement universel d'un système économique spécial. Les choses suivront à l'avenir la ligne de la moindre résistance comme il en a été dans le passé; mais qui saurait signaler la ligne que suivront les multiples nécessités humaines afin d'obtenir une satisfaction adéquate?

L'espace suffit largement à l'activité des communistes et des individualistes : tel est l'anarchisme.

D^r M. N..

1905

“LA BROCHURE MENSUELLE”

ne peut prospérer, que si elle a de nombreux **abonnés propagandistes**.

Si vous êtes son ami — et vous l'êtes — ne manquez pas de la signaler à la bienveillante attention de vos camarades.

Faites-vous son propagandiste.

Réandez-là autour de vous.

Faites-lui des abonnés.

*Imp. spéc. de la Brochure Mensuelle, 39, r. de Bretagne, PARIS-8^e
Le Gérant: TOUTAN.*